

Antigonish. C'est de ce port que les fermiers du comté d'Antigonish, et même du comté de Guysboro, expédient leurs bestiaux et produits agricoles à destination de Terre-Neuve, et s'il n'est mis en état convenable, il leur faudra les expédier par chemin de fer jusqu'à Mulgrave, distance de 40 ou 50 milles d'Antigonish, et là les charger à bord de navires. On n'aurait pas dû, sans quelque raison, supprimer ainsi Bayfield. Le ministre aurait dû consulter son ingénieur en vue de savoir si c'était-là un port qu'il pouvait, sans trop d'inconvénient pour personne, négliger pendant une année ou deux. Je vois qu'à peu près tous les items inscrits dans le budget de l'année dernière pour le comté d'Antigonish, par l'initiative de l'ancien Gouvernement, ont été supprimés cette année. Les ingénieurs du ministre même ont fait rapport que ces travaux étaient nécessaires et à propos. Il est arrivé que, dans le cours de la dernière campagne électorale, alors qu'une partie de cette somme était disponible, on n'en a rien dépensé. En premier lieu, on était en temps d'élection, et on jugeait peut-être à propos de suspendre durant cette période la dépense de fonds publics; en outre, on ne jugeait pas opportun de poursuivre ces travaux avant d'avoir en main toute la somme requise pour leur parachèvement. Je dis que c'est une injustice que de punir ainsi le comté d'Antigonish de ce qu'on n'a pas utilisé sur-le-champ la partie du crédit qui avait été votée, représentant les cinq douzièmes de l'ensemble. J'insiste auprès du ministre pour qu'il n'oublie pas ce port de Bayfield lorsque les estimations supplémentaires seront en préparation, et pour qu'il assure le prolongement du brise-lames. Je lui déclare franchement que si je n'avais en vue que l'intérêt de mon parti, il me conviendrait tout autant que l'ouvrage restât en suspens; mais je dois me placer au point de vue plus large de l'intérêt de la population, et dans une question comme celle-ci, il ne faut pas avoir égard aux intérêts de parti. Il m'incombe en qualité de représentant du comté de signaler à l'attention cet important ouvrage et d'engager le ministre à faire inscrire dans le budget supplémentaire les sommes requises pour son exécution.

M. MONK: Je ne perdrai pas de vue les remarques que vient de faire l'honorable député. Qu'il ne se figure pas que des motifs d'intérêt politique nous inspirent en pareille matière. Mon propre comté ne bénéficie d'aucun des travaux publics dont j'ai proposé l'exécution.

M. LEMIEUX: Et le quai à Pointe-Claire?

M. MONK: J'en suis redevable à quelqu'un qui ne vous ressemble aucunement.

M. LEMIEUX: Je demande l'application du règlement. Pareil langage ne peut être toléré en cette Chambre.

M. MONK: C'est celui qui convient dans votre cas.

M. LEMIEUX: J'ai posé à l'honorable ministre une question en langage courtois; et j'exige maintenant de lui des excuses.

M. MONK: Ah, vraiment?

M. LEMIEUX: Oui, et je demande la décision du président.

M. L'ORATEUR SUPPLEANT: Ces expressions, si je ne me trompe, sont en contravention au règlement, et j'espère que l'honorable ministre va s'expliquer ou s'excuser. Par la même occasion, je ferai observer que depuis l'ouverture du débat, tant d'un côté que de l'autre de la Chambre, on a pris trop de libertés à cet égard.

M. MONK: Monsieur le président, j'accepte sans réplique votre décision. Je tiens à dire à l'honorable député d'Antigonish (M. Chisholm) que je m'occuperai de la question. Les travaux ont été commencés. Je disais il y a un instant qu'on m'avait demandé des bureaux de poste et autres travaux dans ma propre circonscription, dans des circonstances qui paraissent bien légitimer la demande qui en a été faite; mais le Gouvernement n'a pu faire droit à toutes les demandes. Je prendrai connaissance dans le compte rendu des débats des déclarations de l'honorable député, et je prierai les ingénieurs de faire rapport sur le sujet.

M. CHISHOLM (Antigonish): Je suis persuadé que l'honorable ministre, une fois qu'il aura pris connaissance du rapport se rendra compte de la nécessité des travaux.

M. KYTE: Je désire me renseigner au sujet des travaux qu'on doit exécuter à Petite-Anse. L'entreprise a été adjugée en septembre dernier, mais je ne trouve aucun item dans les prévisions qu'on nous a soumises. Dans les cas où un marché a été conclu, je conjecture que l'argent sera demandé par un budget supplémentaire, ce serait heureux si le ministre pouvait me dire que je me suis bien rendu compte de ce qui en est.

M. MONK: Je ne saurais dire de mémoire si le marché a été passé ou non. Mais dans les cas où un marché a été conclu et où les travaux sont en voie, il va falloir faire voter les fonds, quelle que soit l'opinion du ministère.

M. KYTE: De fait, les travaux ne sont pas commencés, mais on me donne à entendre que le marché est passé.

M. LEMIEUX: Quelle est la règle adoptée par le ministre en ce qui regarde le recours